

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DECISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

| Numéro de dossier | Date de décision |
|-------------------------|-------------------|
| <i>Réf : 2019010048</i> | <i>12/04/2019</i> |

Référence de la décision : A/GF/2019-04-211

Retrait de l'agrément de CRF en tant qu'organisme de formation :

A été retiré l'agrément en tant qu'organisme de formation à CRF.

Cet organisme ne fait donc plus partie de la liste des organismes de formation détenteurs d'un agrément délivré par l'EPSF à compter du 12 avril 2019.